



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



United Nations
Climate Change



Atelier sur le renforcement des capacités des parlementaires à mettre en œuvre les CDN et à faire progresser l'action climatique au niveau national

18 octobre 2024, 09 h 30-16 h 30, Salle Lausanne, Centre international de conférences Genève (CICG)

Événement coorganisé par l'Union interparlementaire (UIP), le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Note d'orientation

Contexte et justification

Les changements climatiques constituent une menace de premier plan pour les écosystèmes, l'économie et les populations à travers le monde. L'Accord de Paris fixe le cap à suivre afin que les pays puissent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre au moyen des contributions déterminées au niveau national (CDN). La mise en œuvre effective de ces engagements est essentielle pour limiter l'augmentation de la température mondiale et atténuer les effets des changements climatiques.

Le premier [bilan mondial](#) a mis en évidence les progrès réalisés par la quasi-totalité des pays dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat. Toutefois, malgré ces progrès, le monde n'est pas en voie d'atteindre l'objectif de température à long terme fixé par l'Accord, d'atteindre les niveaux de résilience nécessaires, ou encore de mobiliser et d'harmoniser les financements requis. Les CDN qui seront présentées en 2025, appelées CDN 3.0, s'appuieront sur les résultats de ce premier bilan mondial. Les CDN 3.0 doivent être plus progressives et plus ambitieuses que les CDN actuelles. La présentation des CDN 3.0 pourrait être la dernière occasion d'aligner la trajectoire des émissions mondiales sur l'objectif de limitation du réchauffement à 1,5 °C au-dessus du niveau préindustriel fixé par l'Accord de Paris. Il s'agit par conséquent d'une étape cruciale pour l'avenir de la réponse mondiale aux changements climatiques.

Les parlementaires jouent un rôle déterminant dans le processus des CDN. Ils peuvent contribuer à leur élaboration, superviser leur mise en œuvre et demander à l'exécutif de rendre compte des engagements pris au titre des CDN. De plus, les parlementaires sont bien placés pour veiller à ce que ces engagements débouchent sur l'adoption d'une législation nationale rigoureuse.

Objectifs

Cet événement de partage des connaissances et d'apprentissage vise à fournir aux parlementaires les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour élaborer des lois efficaces en matière de changements climatiques et mettre au point des mesures permettant de lutter contre les effets dévastateurs des changements climatiques sur la société et la population. L'événement vise notamment à :

- **sensibiliser** les parlementaires et le personnel parlementaire à l'importance et à l'urgence de mettre en œuvre les CDN et les engagements pris au titre de la CCNUCC,
- **mieux faire comprendre** la législation relative aux changements climatiques et la meilleure façon de l'utiliser pour lutter contre les changements climatiques,
- **contribuer au renforcement des capacités** par le biais des réunions d'experts organisées par le Secrétariat de la CCNUCC et le PNUE,
- **présenter aux parlementaires** les dernières évolutions en matière de climat ainsi que les lois en cours d'élaboration qui seront présentées à la COP29, notamment à la Réunion parlementaire,

- **faciliter le partage des connaissances** et des bonnes pratiques entre les participants afin de favoriser la coopération et la collaboration interparlementaires.

Résultats attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- Meilleure connaissance et compréhension, parmi les parlementaires, des CDN ainsi que de leur rôle dans la réalisation des objectifs fixés par l'Accord de Paris et dans la lutte contre les effets des changements climatiques.
- Meilleure connaissance, parmi les parlementaires, de la législation relative aux changements climatiques et de la façon dont les parlementaires peuvent favoriser sa mise en œuvre.
- Plus grande facilité pour les parlements d'établir des réseaux et des partenariats régionaux et internationaux en vue d'une action concertée en faveur du climat.
- Sensibilisation aux ressources et outils dont disposent les parlementaires pour contribuer à l'élaboration des CDN ainsi qu'à la rédaction, au renforcement et à la mise en œuvre de la législation relative au climat.

Axes de réflexion

Afin de les aider à mieux comprendre les concepts et les questions clés liés aux CDN et à l'action climatique, les participants seront invités à réfléchir aux questions suivantes :

- **Comprendre les CDN et leur rôle dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris** : synthèse de l'état actuel des CDN, présentation des CDN 3.0 et enseignements du premier bilan mondial. Cet axe de réflexion porte également sur les difficultés de mise en œuvre des CDN, notamment l'harmonisation des financements et le renforcement de la résilience, ainsi que sur les possibilités qu'offrent les futures CDN 3.0 en termes de progrès et d'accroissement des objectifs.
- **Programme de Montevideo sur le droit de l'environnement** : objectifs, réalisations et étapes, assistance technique juridique ([PNUE-LEAP](#)), réussites, défis et opportunités.
- **Législation relative aux changements climatiques** : éléments clés, processus de rédaction, bonnes pratiques législatives et études de cas.
- **L'[Outil sur le droit et les changements climatiques](#) en tant qu'outil de mise en œuvre des CDN** : présentation, évolution et développement en 2024, application pratique, avantages et enseignements.
- **Rôle des parlementaires dans l'action climatique** : action législative (rôle des parlementaires pour renforcer le respect de la législation relative au climat et garantir sa résilience et sa viabilité), action de contrôle et participation des parties prenantes.
- **Coopération régionale et internationale** : opportunités de collaboration et de partage des bonnes pratiques entre les régions et entre les pays présentant des caractéristiques communes.

Méthodologie

Afin de favoriser un apprentissage dynamique et stimulant, il est prévu d'organiser des exposés, des débats d'experts et des activités de groupe. Plusieurs experts de l'UIP, du Secrétariat de la CCNUCC et

du PNUE livreront des informations détaillées et des conseils pratiques. Les participants pourront apprendre les uns des autres et nouer des contacts avec leurs homologues de différentes régions.

Participants

L'événement s'adresse aux parlementaires et au personnel parlementaire (maximum de 40 participants). La priorité sera accordée à certains parlements de pays africains et de petits États insulaires en développement.

Si des places supplémentaires sont disponibles, d'autres parlements pourraient participer, mais la priorité sera accordée aux parlements des pays en développement.

Un service d'interprétation sera assuré en anglais et en français.